

*C'est celle de V. M. Nous nous attacherons à la conserver & augmenter précieusement , & nous négligerons rien pour aller au - devant de tous les obstacles qui pourroient y être une pierre d'achoppement. Car , c'est dans la plus exacte & la plus pure vérité , que nous mettons ces assurances devant le Trône de V. M. afin de lui être un garant & une preuve certaine de nos véritables & irrévocables sentimens &c*

Non - obstant le Traité dont il est question , on a nouvelle , que les Corsaires d'Alger se sont emparés de deux Bâtimens Anglois , appartenans à l'Isle de Minorque ; & qui trafiquoient dans la Méditerranée. De là de nouvelles représentations à faire par la Cour , pour en avoir satisfaction.

VIII. Comme la Compagnie de la pêche du haran voit l'avantage qu'elle tire de son érection , par le succès qui l'a suivi d'abord , elle a résolu d'augmenter jusqu'à trente & au - delà le nombre des Flibors qu'elle emploiera dans la nouvelle année à cette pêche. Il y a présentement une autre Compagnie formée à Londres ; c'est une Compagnie qui a le nom de *Société Anti-Gallicanne*. Le but de son établissement est l'avancement des Arts mécaniques ; le Lord Carpenter en est Président ; elle a assigné une prime de dix guinées pour la meilleure pièce de dentelles d'Angleterre , travaillée au fuseau , qui sera propre à faire des manchettes d'homme ; & cinq guinées pour le plus beau dessein à exécuter en Brocard , & aussi cinq guinées pour un dessein d'une qualité inférieure. Il y a de plus une Société d'Antiquaires établie à Londres. Celle - ci est composée de vingt Membres ; le Roi s'en est déclaré le Chef ; & Mr. Folkes , Président de la Société Royale des Sciences , en est Président.